

Compte-rendu de "Les Nombres", de Sophie Saulnier

Benjamin Fagard

► **To cite this version:**

Benjamin Fagard. Compte-rendu de "Les Nombres", de Sophie Saulnier. CORELA - COgnition, REprésentation, LAngage, CERLICO-Cercle Linguistique du Centre et de l'Ouest (France), 2011, 9 (1), pp.00. halshs-00637433

HAL Id: halshs-00637433

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00637433>

Submitted on 14 Dec 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Benjamin Fagard, « *Les Nombres*, Sophie Saulnier », *Corela* [En ligne], 9-1 | 2011

Presses Universitaires de Rennes, 2011

L'auteur se donne pour tâche de définir à quelle partie du discours appartiennent les nombres cardinaux, et de déterminer s'ils relèvent du lexique ou de la grammaire. Elle entreprend pour cela un périple complexe à travers histoire, philosophie, morphologie et typologie des langues, en remettant à plat les problèmes liés à la catégorisation grammaticale. Cette réflexion l'amène à proposer une nouvelle partie du discours, « CARD ». L'intérêt de cet ouvrage ne fait aucun doute : l'auteur s'attaque à un problème complexe et peu traité jusqu'ici, et le fait avec méthode et sérieux, en s'interrogeant à la fois sur les données linguistiques, avec la discussion de nombreux exemples dans plusieurs langues, et sur les connaissances acquises avec la prise en compte des travaux linguistiques et philosophiques depuis Aristote jusqu'à nos jours.

Dans le présent compte-rendu, nous tenterons en premier lieu de présenter le contenu de l'ouvrage, avant de revenir sur quelques points qui nous semblent mériter d'être discutés.

Présentation de l'ouvrage

Le livre est divisé en quatre parties non numérotées, elles-mêmes divisées en chapitres.

La **première partie** (Préambule et chapitres 1 et 2), *Identifier un paradoxe et délimiter l'objet d'étude*, s'attache à « proposer un classement raisonné des suffixés sur base CARD » (p. 278).

Dans le **Préambule**, l'auteur pose clairement son cadre théorique, en reprenant quatre des principes de Beard (1995) sur la formation des mots et les catégories.

Dans le **Chapitre 1**, l'auteur passe en revue les grammaires de référence récentes, des années 1980 aux années 2000. Elle note systématiquement les caractéristiques propres du cardinal tel que l'ont analysé les grammaires, et pointe les problèmes soulevés par la manière dont ces dernières analysent (ou n'analysent pas) le cardinal.

Dans le **Chapitre 2**, l'auteur entend « démontrer que les cardinaux servent bien de base à la construction morphologique » (p. 51), et part pour cela des descriptions figurant dans les grammaires et dictionnaires de référence, complétées par quelques études spécifiques sur les caractéristiques morpho-syntaxiques des composés et dérivés formés sur la base des cardinaux. Il en ressort un ensemble de formes qui constituent son 'corpus'.

Elle aborde ainsi un très large panorama de constructions morphologiques sur base CARD, et passe en revue l'ensemble de ces formations en distinguant minutieusement celles qui entrent dans son corpus et celles qui, à l'instar des 'emprunts stricts', ne doivent pas être incluses.

Elle pointe des contradictions intéressantes : « Il nous semble en effet qu'il y a tout de même une sorte de contradiction à analyser *hexagone* comme un composé morphologique, *triangle* comme un préfixé et *trois-mâts* comme un composé syntaxique. »... « Pourquoi *bimane* est-il un préfixé et *quadrupède* un composé, alors que ni *bi-* ni *quadru-*, ni *mane* ni *pède* ne sont autonomes ? » (p. 61).

L'auteur clôt le chapitre par une brève revue des travaux typologiques sur la question (p. 80-83), en proposant quelques généralisations intéressantes.

Dans la **seconde partie** (chapitres 3 à 5), *Le cardinal : un mot lexical ou un mot grammatical*, l'auteur s'attache à répondre à une question en apparence assez simple : le cardinal est-il un mot lexical ou grammatical ? L'avis de deux pages qui ouvre la deuxième partie est particulièrement intéressant, et retrace de manière passionnante l'histoire de la partition lexique / grammaire. Dans les trois chapitres constituant cette partie, de manière générale, l'auteur resitue la problématique des CARD dans l'histoire de la linguistique et passe en revue les différentes questions posées et réponses apportées à ces problèmes par grammairiens et linguistes.

Dans le **Chapitre 3**, l'auteur décrit l'utilisation qui peut être (ou a été) faite du critère sémantique pour établir une distinction entre lexique et grammaire, et cherche à préciser « où se situe le cardinal entre sens référentiel et rôle fonctionnel ». Elle y parvient à travers des descriptions sémantiques fines proposées sur des exemples précis, et un passage en revue de différents cadres théoriques, y compris des approches philosophiques et la sémantique formelle.

Dans le **Chapitre 4**, l'auteur discute du critère ouvert/fermé souvent utilisé pour distinguer les classes lexicales et grammaticales, insistant sur l'idée qu'il y a *consensus* sur ce critère « quel que soit le cadre théorique » (p. 127).

Dans le **Chapitre 5**, l'auteur s'intéresse aux critères syntaxiques que l'on peut appliquer à la distinction entre lexique et grammaire, et conclut que « le cardinal (...) a syntaxiquement les propriétés d'un mot lexical et non d'un mot grammatical » (p. 173).

La **troisième partie**, *La constitution d'une catégorie*, « apporte un nouveau regard sur le cardinal et son histoire » (p. 278) ; elle interroge les notions de partie du discours et de classement grammatical.

Dans le **Chapitre 6**, l'auteur s'intéresse à l'évolution des parties du discours dans la nomenclature grammaticale, avec un point de vue assez généraliste complété par quelques études pointues sur la place du cardinal dans cette nomenclature. Le mouvement d'autonomisation des adjectifs, décrit dans le détail, est proposé comme justification de la création d'une nouvelle classe, celle des CARD. L'auteur conclut (p. 210) sur les termes suivants : « Si le numéral, aujourd'hui, est aussi erratique c'est qu'il a subi les conséquences d'un double mouvement : la sécession du nom et de l'adjectif, et les interrogations quant à l'extension de la classe adjectif. » Il s'agit là d'une « gageure : vingt-quatre pages sur les catégories après des siècles de réflexions et d'écrits » (p. 278), mais c'est un défi réussi.

Dans le **Chapitre 7**, l'auteur s'interroge sur la notion de catégorie en linguistique et en grammaire, et se centre sur l'analyse de Croft (1991). L'auteur entend montrer que Croft « résout la contradiction » (p. 218) entre les définitions syntaxiques et sémantiques des « classes », mais que le problème des CARD reste malgré tout entier, et que l'on peut proposer une nouvelle analyse inspirée de ce que Croft a proposé pour les autres parties du discours.

Dans le **Chapitre 8**, l'auteur présente un résumé des analyses conduites jusqu'à ce point du livre, en optant pour la création d'une nouvelle catégorie entre lexique et grammaire : elle conclut (p. 241) que l'existence de cette catégorie CARD « est confirmée », mais qu'elle ne doit pas être étendue aux séries numériques construites sur le cardinal.

La **quatrième** (et dernière) **partie**, *Trois études*, rassemble comme son nom l'indique trois études déjà publiées (Fradin & Saulnier 2009, Saulnier 2006) sur des particularités morphologiques des constructions sur base CARD. Ces études permettent de « mettre en évidence la transparence sémantique du cardinal : même en construction il ne dit rien d'autre que lui-même » (p. 279) ... « il garde sa propriété, à savoir compter quelque chose ».

Le **Chapitre 9** présente les modes de construction des ordinaux, et conclut que la suffixation ordinale est « massive et régulière » au vu de son procédé de formation identique pour tous les CARD, avec un apport sémantique invariant.

Le **Chapitre 10** est consacré à l'étude d'une sous-classe spécifique, les suffixés en *-ain* et *-aine*. L'auteur y distingue deux emplois du suffixe, permettant de créer d'une part des suffixés en *-ain* qui « dénotent des entités ayant *n* éléments identiques » (p. 254) et d'autre part des suffixés en *-aine*, soit « approximatifs » soit précis.

Le **Chapitre 11** traite des mots construits dans lesquels « on reconnaît dans le formant de gauche quelque

chose qui a à voir avec un cardinal, *bi-,tri-, déci-* ou le cardinal lui-même *trois*, et dans le formant de droite un lexème, *mensuel, parti, °pede, mâts* », et se pose la question du rôle joué par « chacun de ces éléments dans la construction du sens du lexème construit » (p. 261). L'auteur oppose le traitement lexicographique traditionnel et l'analyse découlant d'une reclassification des CARD, en proposant une répartition des formes sur la base de la nature de chaque composante.

Dans la **Conclusion**, p. 277-279, l'auteur résume son travail et pose les bases de recherches futures.

Quelques remarques : intérêts et limites de l'approche proposée

Les remarques qui suivent sont à voir non comme des critiques mais comme des suggestions pour la poursuite des recherches ou pour une éventuelle réédition, et comme une réflexion – partisane ! – sur la méthodologie à adopter en linguistique moderne. Nous présentons nos remarques de manière thématique : a) Typologie et linguistique contrastive ; b) Synchronie et diachronie ; c) Méthodologie.

a) Typologie et linguistique contrastive

Le large éventail de langues abordées dans ce livre constitue une ouverture remarquable et que nous voudrions saluer ici aux apports de la typologie et de la linguistique contrastive. La présence d'exemples dans plusieurs langues, la mention de faits linguistiques tirés d'un nombre de langues plus grand encore et les références à plusieurs études typologiques ou contrastives témoignent bien de cette ouverture. Cette orientation contrastive nous semble fondamentale pour la linguistique moderne. Le résultat de cette entreprise est cependant mitigé, pour deux raisons. D'une part une présentation quelque peu réductrice, nous semble-t-il, des études typologiques et de la diversité linguistique ; d'autre part des données parfois hésitantes, surtout concernant les langues étrangères.

Ainsi, l'auteur fait plusieurs fois référence aux études typologiques, avec notamment une revue des travaux typologiques sur les cardinaux (p. 80-83) et la comparaison entre nombres et couleurs (p. 106-107). Cependant, ces passages laissent un goût d'inachevé dans la mesure où la présentation des travaux est rapide et sans regard critique. Ainsi, l'auteur présente une étude sur 321 langues sans questionner la méthode : étudier 321 langues suffit-il à s'assurer que les résultats auront une portée « universelle » ? Quelques affirmations sur l'universalité des CARD confirment une vue quelque peu réductrice de la diversité des langues : par exemple « dans pratiquement toutes les langues » (p. 111), « Dans presque toutes les langues » (p. 236).

Par ailleurs, le manque de précision des données est récurrent. Par exemple, pour le latin, il semble que le Gaffiot ait été le seul instrument de référence (cf. p. 71), et parfois il n'y a aucune indication de la source des données, ce qui amène l'auteur à certaines inexactitudes, comme lorsque l'auteur note *Ad Alesi-a* pour *Ad Alesiam* (p. 101 note 22 ex. (c)), *gogool* (p. 138) puis *google* (p. 152) pour *googol*, *hundreds of marble* au lieu de *hundreds of marbles* (qu'il faut donc traduire par « des centaines de billes », p. 224), etc.

b) Synchronie et diachronie

L'auteur se donne la peine de croiser synchronie et diachronie dans les premiers chapitres, et se réfère souvent à l'étymologie et au latin pour choisir entre plusieurs analyses. Cet effort de prise en compte de la diachronie est appréciable, et le choix d'une synchronie 'informée' par la diachronie, nous paraît judicieux.

Cependant, certaines pistes 'diachroniques' auraient mérité d'être davantage creusées, comme la dynamique des évolutions *dîme* → *dixième*, *tiers* / *quart* → *troisième*, *quatrième* (p. 55 note 7). Mais surtout, les éléments d'évolution diachronique sont souvent assez flous, de même d'ailleurs que la terminologie : « vieil anglais » pour l'anglais de Shakespeare, « veille langue » pour des exemples français des 18^{ème} et 19^{ème} siècles... Concernant la « lenteur du processus de grammaticalisation » (p. 132), on pourrait rappeler avec Hoffmann (2005) que certains processus qui s'apparentent à la grammaticalisation sont en fait assez rapides – il s'agit de

la 'grammaticalisation par analogie'. De plus, on pourrait s'interroger sur la « durée de vie longue » des cardinaux (p. 152), dans la mesure où la 'plupart' des cardinaux (mettons par exemple le cardinal 133254342592042905435) ne sont pour ainsi dire jamais instanciés – on pourrait même dire, étant donné le caractère théoriquement infini de la classe des cardinaux, que n'est instanciée avec une fréquence significative qu'une part infime des cardinaux, tandis que les seuls à être très fréquemment instanciés (de un à vingt ?) connaissent pour certains une érosion importante – et variable d'une langue à l'autre : cf. *jedena* « onze » pour *jedenaście* (litt. « un sur dix »), *dwana* « douze » pour *dwanaście*, etc. en polonais, ou encore *undici* « onze » en italien vs. *onze* en français, sur le même étymon latin *undecim* (litt. « un dix »).

Les approximations rencontrées lorsque l'évolution est en cause sont d'autant plus étonnantes qu'elles auraient pu – à notre avis – être évitées dans un cadre théorique qui a fait ses preuves dans les vingt dernières années en ce qui concerne l'étude du changement linguistique : la théorie de la grammaticalisation (cf. par exemple Hopper & Traugott 2003, Marchello-Nizia 2006). On peut s'étonner que l'auteur ne mentionne guère cette théorie de la grammaticalisation (tout en faisant appel à la notion de grammaticalisation), en particulier dans la seconde partie de l'ouvrage. Il nous semble que ce cadre théorique apporte des réponses plus fines aux questions de grammaticalité, parce qu'il met l'accent sur la gradualité du phénomène de grammaticalisation (en diachronie) et la granularité de la frontière lexicale/ grammaticale (en synchronie). Ainsi, la présentation du système 'traditionnel' de classes « donné comme indiscutable » (p. 228) peut sembler étonnante, étant donné qu'une bonne partie de l'activité des linguistes (et en particulier des diachroniciens, et des linguistes travaillant sur le phénomène de grammaticalisation) est consacrée à la discussion des catégories linguistiques, de leurs constitutions et de leurs limites.

c) Méthodologie

Un des points forts de l'ouvrage est d'être richement illustré par de nombreux exemples, et pas seulement des exemples construits : l'auteur cherche systématiquement à évaluer la productivité ou la grammaticalité de certaines constructions à travers leur attestation sur internet, un corpus qui a ses avantages (cf. Looock 2010). De plus, l'effort de l'auteur pour prendre en compte autant que possible l'ensemble des termes construits sur les CARD (sauf certains emprunts) lui permet de passer en revue un nombre considérable de termes peu connus, ce qui ne manque pas d'intérêt.

On peut regretter, d'une part, que le traitement des exemples soit parfois un peu rapide, y compris en ce qui concerne le français, avec par exemple l'affirmation (p. 72) que « les adjectifs de la série haute » (i.e. quadragénaire, quinquagénaire...) « doivent dénoter un humain » alors même qu'il ne semble pas exclu de désigner d'autres réalités que des humains à l'aide de ces termes, comme indiqué dans la note 26 (ibid.). Certains exemples donnés comme acceptables sont étranges, comme *un manteau très façon houppelande* (p. 132) ou *Il y avait dix touristes. Sept étaient contents, trois pleuraient, les autres étaient simplement déçus.* (p. 167).

On pourra également regretter que le 'corpus' de l'auteur se réduise à la liste des termes étudiés (cf. p. 24) et à internet, qui ne permet guère de faire des analyses fines sur la productivité ou la fréquence – qui dépendent en effet en grande partie du genre, et nécessitent de croiser différents (sous-)corpus. En conséquence, l'auteur traite sur le même plan toutes les créations lexicales, et ne fait guère intervenir la notion de productivité ou de rareté. Or il nous semble que la morphologie doit certes rendre compte de l'ensemble des règles de production permettant de créer de nouvelles unités lexicales – que ces dernières soient fréquentes ou exceptionnelles – mais que de traiter de la même manière les hapax et les mots courants ne se justifie pas nécessairement.

La prise en compte sur le même plan de termes ou de constructions comme *terzain* (p. 54), *tridi* (ibid., note 5), *quaternaire* (p. 65), *quartette* (p. 66), *seizenaire* (p. 70), *quadricentenaire* (p. 73), *mono-ennat* (p. 74), *ultimègne* (p. 249) devrait donc être davantage justifiée ou du moins qualifiée, d'autant que d'autres termes comme *prems*, *deuze*, *troize* ne sont pas mentionnés (cf. la liste p. 62-63). De plus, le critère régulièrement

avancé par l'auteur – l'attestation d'un terme sur internet – ne nous semble pas toujours opératoire, et d'ailleurs il n'est peut-être pas appliqué avec toute la rigueur nécessaire. Ainsi, certains termes sont autorisés parce qu'attestés sur internet, d'autres exclus alors même qu'on peut les trouver (ex. *tertiairement*, qui est noté agrammatical par l'auteur au même titre que *quartairement*, alors qu'on le trouve bien sur internet).¹ Il est dommage que la toile soit le seul corpus utilisé.

'Ultimièmes' remarques

Il nous semble regrettable que l'ouvrage n'ait pas été relu plus attentivement par les PUR. Le nombre très important de coquilles est troublant. Si cela n'enlève rien à l'intérêt scientifique de l'ouvrage, il reste que tout cela est bien dommage, car la lecture s'en trouve gênée. En conclusion, soulignons encore une fois l'intérêt de cet ouvrage, qui vaut d'être lu, pour sa richesse et son ambition, malgré les quelques limites évoquées ci-dessus.

Bibliographie

- Aronoff, M. 1976. *Word Formation and Generative Grammar*. Cambridge : MIT Press.
- Beard, R. 1995. *Lexeme-Morpheme Based Morphology*. Albany : State University of New York Press.
- Croft, W. 1991. *Syntactic Categories and Grammatical Relations. The Cognitive Organization of Information*. Chicago : The University of Chicago Press.
- De Guyse, J. et al. 1829. *Histoire de Hainaut*. Paris : Sautelet & Bruxelles : Lacrosse.
- Du Cange, C. et al. 1883-1887. *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*. Niort : L. Favre.
- Fradin, B. & S. Saulnier. 2009. « Les cardinaux et la morphologie constructionnelle du français ». In B. Fradin, F. Kerleroux & M. Plénat (eds.), *Aperçus de morphologie du français*. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes, 199-230.
- Haspelmath, M. 1993. *A Grammar of Lezgian*. Berlin / New York : Mouton de Gruyter.
- Heine, B. & M. Reh. 1984. *Grammaticalization and Reanalysis in African languages*. Hambourg : Helmut Buske Verlag.
- Hoffmann, S. 2005. *Grammaticalization and English Complex Prepositions. A corpus-based analysis*. London / New York : Routledge.
- Hopper, P. & E. Traugott. 2003 [1993]. *Grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Loock, R. 2010. The 'Fame Effect' or How the syntactic choices of writers can be explained by their assumptions about their addressees' state of knowledge: the case of relevance-oriented, non-restrictive noun modifiers. *Discours* 7.
- Marchello-Nizia, C. 2006. *Grammaticalisation et changement linguistique*. Bruxelles : De Boeck.
- Saulnier, S. 2006. « Les mots construits qui comptent : côté préfixation, côté composition ». In N. Flaux & D. Amiot (eds.), *La quantification, côté déterminant et côté préfixe*, *Verbum* XXVII, 4, 419-435.

¹ « Une chose peut être représentée primairement, secondairement (c'est-à-dire représentée par une autre représentation), **tertiairement** (c'est-à-dire représentée par une autre représentation représentée par une autre représentation), etc. » (nous soulignons). En ligne sur le site <http://lucadeparis.free.fr/encyweb/03realite.htm>